

CABINET DU MAIRE
LA CONSEILLERE
CABV-BR
09-3328

Paris, le **- 5 MARS 2013**

Monsieur le Président,

Le Maire de Paris a bien compris quelles sont les préoccupations de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque mais, dans l'immédiat, nous sommes juste à même de vous dire qu'à la suite du comité interministériel pour la qualité de l'air qui s'est tenu le 6 février 2013, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de premières mesures qui font écho à celles que le Maire de Paris a proposées dans sa communication au Conseil de Paris de novembre dernier.

Parmi celles-ci, une restriction de circulation aux véhicules les plus polluants est présentée, cette mesure doit encore faire l'objet d'études, en particulier les modalités d'application et de contrôle restent à préciser par l'Etat. La Ville de Paris sera attentive aux conclusions de ces études qui devraient être connues à l'été 2013.

Je souhaitais vous en faire part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Caroline DAUDE

Monsieur Claude DELAGNEAU
Président de la Fédération Française
des Véhicules d'Epoque
B. P. 2
77171 SOURDUN